

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AS83

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'état des besoins de lits d'hôpitaux d'ici la tenue des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de 2024. Ce rapport évalue l'impact de la tenue de cet événement sur les hôpitaux publics et privés.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons alerter sur l'état des hôpitaux et l'impact des jeux olympiques sur ces derniers.

L'épidémie de bronchiolite à l'automne dernier, pourtant prévisible, a révélé l'état de défaillance structurelles de nos hôpitaux, incapables d'accueillir tous les enfants. Pour faire face à l'afflux de spectateurs qui viendront du monde entier pour cet événement, il est urgent d'évaluer les besoins, afin d'augmenter les moyens préexistants.

En décembre dernier, la directrice générale de l'agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France, Amélie Verdier, appelait « solennellement » à la mobilisation des professionnels de santé libéraux et des cliniques privées pour « soulager les hôpitaux » saturés. La triple épidémie (covid-19,

bronchiolite, grippe) a donné un coup de grâce à la situation déjà intenable face au manque de personnels.

Dans le même temps, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) plu de 4 300 lits d'hôpital ont fermés en 2021, du fait notamment des « contraintes de personnel ne permettant pas de maintenir les lits ». Depuis 2016, ce sont 21 000 lits en moins, soit deux fois plus sous Emmanuel Macron que sous François Hollande.